



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c.C.-19), que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Chapais qui se tiendra le **20 mai, à 19 h,** à la salle du conseil au 145, boulevard Springer, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2019

DONNÉ À CHAPAIS, ce 08ième jour du mois de mai 2020.

Directrice générale et greffière